

# ASSEMBLÉE DE LA SOCIÉTÉ DE TIR D'AUMONT ET ENVIRONS

Le vendredi 25 mars 2022 à 19h30 au stand de tir d'Aumont

## Personnes présentes

**Présidence** : M. Jean-Michel Berchier  
**Pour le comité** : Mmes Rosalie Broye et Sophie Delpédro Banderet  
MM. Alain Bastian, Pascal Renevey et Alain Rey  
**Pour la société** : 36 membres

## Personnes excusées

**Pour le comité** : M. Joseph Gauch  
**Pour la société** : Mmes Andrea Bastian, Lara Bastian, Tania Bastian, Cynthia Duc, Isabelle Niderhauser, Sandra Rey  
MM. René Brodard, Vincent Duc, Afrim Morina, Martial Pillonel, Christian Pury et Serge Rey

---

## **1. Ouverture de l'assemblée par le président**

C'est à 19h40 que le président Jean-Michel Berchier ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents.

Le président informe que la séance est enregistrée et demande s'il y a des objections, aucune n'est formulée.

Le président demande s'il y a des remarques sur le mode de convocation, chacun a pu prendre connaissance de l'ordre du jour avec l'invitation à notre assemblée, le programme, ainsi que les informations relatives au paiement des cotisations. Aucune remarque n'est faite, l'assemblée peut valablement délibérer.

Avant de débiter la partie formelle de cette assemblée, un moment de recueillement est observé en mémoire des chers disparus et des familles qui ont été touchées par un deuil durant l'année.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée par le président
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée 2021
4. Comptes 2021 - rapport des vérificateurs – approbation
5. Rapport du président
6. Rapport du moniteur JT
7. Admissions – démissions
8. Renouvellement du comité et des vérificateurs de compte  
Nomination de nouveaux membres au comité  
Honorariat
9. Programme 2022
10. Divers

Aucune objection n'est formulée concernant l'ordre du jour, il est donc approuvé.

## **2. Nomination des scrutateurs**

Les scrutateurs nommés pour cette assemblée sont Adrien Broye et Guillaume Andrey.

## **3. Procès-verbal de l'assemblée 2021**

Le président mentionne que le procès-verbal de l'assemblée du 27 août 2021 était disponible sur le site internet de la société et en version papier, au stand de tir, 30 minutes avant l'assemblée, il n'y a donc pas de lecture.

Le président demande s'il y a des remarques en relation avec le dernier procès-verbal.

Le président s'excuse car rien n'a été entrepris depuis la dernière assemblée concernant le drapeau. Il s'excuse également concernant la rénovation des WC, rien n'a été fait à ce jour. Il promet que ces points seront traités durant l'année 2022.

Aucune autre remarque n'est formulée, le procès-verbal est accepté à l'unanimité par vote à main levée.

## **4. Comptes 2021 - rapport des vérificateurs – approbation**

La caissière Sophie Delpédro Banderet donne lecture des comptes de la société.

Elle explique avoir amorti les cibles de la Fédération, achetées en 2020, de 30 %, elles valent désormais CHF 3'500.00.

Les comptes montrent une diminution de la fortune de CHF 18'981.08 et une perte de CHF 363.34.

Le tir du carnaval a rapporté CHF 2'528.65 en 2021. Ce résultat est moins élevé que d'habitude car il a fallu aller rechercher des saucissons le week-end de la manifestation.

Le tir des vétérans, organisé en 2021 par la société, a rapporté CHF 751.80.

Les diverses dépenses effectuées pour le stand et les cibles suite au tir en campagne organisé par la société en 2017 s'élèvent à CHF 119'583.90.

A l'avenir, il faudra faire un amortissement sur les bâtiments, les frais immobiliers, les immobilisations et les frais de stand et les inscrire dans le bilan. Ce point sera discuté au sein du comité.

La caissière demande s'il y a des questions.

Le président s'interroge sur la note de crédit de CHF 60.80 pour les frais d'électricité, la caissière explique que la société a trop payé d'acomptes les années passées.

Le président relève que la fortune actuelle est de CHF 80'284.78, il précise qu'elle est quasiment identique à celle précédant le dernier tir en campagne, malgré l'achat de nouvelles cibles et les nombreuses rénovations effectuées au stand.

### **Rapport des vérificateurs**

Juliette Gagnaux donne la lecture du rapport des vérificateurs. Les comptes de l'exercice 2021 ont été vérifiés le mercredi 25 août 2021 par Samuel Jacquat et Juliette Gagnaux.

Le bilan, ainsi que le compte de perte et profit concordent avec la comptabilité.

Les vérificateurs proposent au comité d'inclure les actifs immobiliers et mobiliers (bâtiments, ciblisme, ...) au bilan, ce qui permettra une gestion transparente et à long terme des amortissements que nécessitent les infrastructures de la société.

Ils remercient la caissière pour la présentation des comptes et demandent à l'assemblée de les accepter tels que présentés.

### **Approbation des comptes**

Les comptes sont acceptés par applaudissements à l'unanimité et la caissière est remerciée pour la tenue des comptes.

## **5. Rapport du président**

Le président Jean-Michel Berchier prend la parole.

*Chers membres,*

*En 2021, encore 1 année bousculée par ces changements et ces restrictions dus au Covid-19.*

*Bien heureusement et je vous en remercie, cette pandémie s'est bien passée dans nos locaux de tir et buvette sans qu'aucun départ d'infection ne soit venu de notre site de tir. Bravo.*

*Merci d'avoir respecté les mesures d'hygiène mises en place à cette occasion.*

*Plein feu sur l'année 2022 qui devrait être normale.*

*En ce qui concerne les résultats 2021, je tiens à féliciter les quelques résultats individuels suivants :*

*Pittet Lionel qui a participé à Thouné à la finale suisse Juniors et Vétérans avec un très bon résultat de 2 x 90 points sur 100. Classement jeunes tireurs : il s'adjuge la 1<sup>ère</sup> place. Au tir en campagne à Villeneuve : il s'adjuge le titre de super Jeune Tireur avec ses 64 points à 300 mètres et 167 points à 25 mètres pistolet. Bravo Lionel pour tes excellents résultats en 2021.*

*Je tiens à relever aussi la bonne performance de la famille Bastian au tir en campagne et en tête de notre société. Bastian Andrea et Alain avec 66 points. Bravo les Bastian.*

*Je tiens aussi à féliciter les meilleurs résultats de la société des divers classements de 2021 :*

- *Meilleur Jeune Tireur : Pittet Lionel*
- *Meilleur Vétéran : Volery Michel*
- *Meilleur Elite : Barbey Stéphane*
- *Carnet d'entraînement : Volery Michel*
- *Meilleure cible « chevreuil » : Waeber Noah*
- *Meilleur tir de clôture : Volery Michel*

*Bravo à ces tireurs pour leur performance.*

*Un grand merci à mon comité qui met tout en œuvre pour le bon fonctionnement de cette société, et en particulier le responsable des jeunes tireurs, qui se dévoue des heures durant à la formation de nos jeunes.*

*Je ne voudrais pas oublier nos 4 principaux organisateurs de collations et de repas, qui sont Sophie, Jean-Marc, Christian et le cuistot de la broche, qui a varié ces dernières années. Merci pour votre dévouement à la préparation de ces agapes durant l'année.*

*Les années passent et ne nous rajeunissent pas. Je lance donc un appel pour la succession de notre grand cuisinier à notre tir du carnaval. Par son savoir-faire, il a établi une réputation de la choucroute garnie servie à notre tir. C'est pourquoi ce serait dommage de ne pas poursuivre ce menu dans le futur.*

*Notre ami Jean-Marc est en pleine forme pour le moment mais les années pèsent. C'est pourquoi nous cherchons une personne pour le seconder, elle sera la bienvenue. Merci pour votre dévouement.*

*Que vive la société de tir Aumont et environs.*

*Votre président.*

## **6. Rapport du moniteur JT**

Le président laisse la parole au moniteur jeunes tireurs Alain Bastian.

*Bonsoir tout le monde,*

*En 2021, 11 jeunes ont fait le cours jeunes tireurs.*

*Il y a de bons résultats soit au niveau tir en campagne, tir individuel et concours de groupe.*

*Je ne vais pas revenir sur les détails, car j'en ai déjà parlé lors de notre dernière assemblée de fin août de l'année passée.*

*Tous nos jeunes ont tiré pour la qualification du concours juniors et vétérans qui se déroulait à Thoune.*

*Lionel Pittet s'est qualifié pour sa dernière année en tant que jeune tireur, nous avons passé une agréable journée.*

*Je félicite encore une fois Lionel pour son engagement au sein de la société en tant que moniteur jeunes tireurs. Je me réjouis de collaborer avec toi. Sans oublier nos deux nouveaux moniteurs de tir Stéphane Barbey et Joseph Gauch. Je vous remercie également pour votre investissement envers la société.*

*Je termine mon rapport sans oublier de remercier toutes les personnes qui ont donné de leur temps durant toute cette saison, pour m'avoir aidé à coacher tous ces jeunes. Je remercie également tous ces jeunes pour leur discipline et leur dévouement.*

*Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne soirée et une bonne saison de tir.*

Alain Bastian présente les jeunes tireurs présents lors de l'assemblée, Océane Pillonel, Maxime Schmitt, William Baudois, Maël Chaney, Matthieu La Faci et Léa Soares. Il informe que cette année, il y aura 9 jeunes tireurs.

Le président félicite les jeunes tireurs pour leur présence à l'assemblée, c'est assez rare d'en voir autant. Il remercie Alain Bastian pour son dévouement envers les jeunes tireurs et la société de tir.

## **7. Admissions – démissions**

Le président a reçu 2 lettres de démission dont il donne lecture, la première de Rosalie Broye, secrétaire et la seconde de Sophie Delpédro Banderet, caissière qui démissionnent toutes deux du comité.

Le président remercie Rosalie Broye pour avoir pris ce poste en cours de route en 2020, pour son travail, son dévouement et pour la formation à venir de son successeur.

Il remercie également Sophie Delpédro Banderet pour ses 10 ans de travail et de dévouement. Elle est entrée au comité en 2012 en prenant le poste de secrétaire, puis a repris le poste de caissière en 2019. Elle a assumé ces deux postes jusqu'au début de l'année 2020, pour ensuite garder le poste de caissière. Il lui demande de faire une année supplémentaire afin de former son successeur, ce qu'elle accepte.

## **8. Renouvellement du comité et des vérificateurs de compte**

### **Renouvellement du comité**

Le président et la caissière Sophie Delpédro Banderet accepte de reconduire leur mandat pour 1 an.

Le vice-président Pascal Renevey, le moniteur jeunes tireurs Alain Bastian, le secrétaire de tir Alain Rey et Joseph Gauch remettent leur mandat pour 3 ans.

Le président propose à l'assemblée de réélire ces 6 personnes, ce qui est accepté par applaudissements à l'unanimité.

### **Renouvellement des vérificateurs de compte**

Samuel Jacquat souhaite être libéré de sa fonction de vérificateur après 6 ans de mandat, il est remercié.

Juliette Gagnaux renouvelle son mandat pour 3 ans. Martial Volery était suppléant et accepte le poste de vérificateur.

Le président propose Stéphane Barbey au poste de suppléant.

Il demande à l'assemblée d'approuver ces nominations, qui sont acceptées à l'unanimité par applaudissements.

### **Nomination de nouveaux membres au comité**

Le président Jean-Michel Berchier propose de nommer Jérémy Chaney pour le poste de caissier. A des fins de formation, il secondera Sophie Delpédro Banderet durant l'année 2022. Il est accepté à l'unanimité par applaudissements.

Suite à la démission de Rosalie Broye, le président propose Alexandre Guex au poste de secrétaire. Il est accepté à l'unanimité par applaudissements.

Pour pallier le travail supplémentaire qu'engendrent les cibles électroniques, pour secondier le moniteur jeunes tireurs et également pour reprendre diverses tâches accomplies actuellement par le président, ce dernier propose de nommer un membre supplémentaire au comité, en la personne de Lionel Pittet. Il est accepté à l'unanimité par applaudissements.

Le comité siègera à 9 personnes durant cette année.

## **9. Programme 2022**

Le président donne la parole à Alain Bastian qui énonce les dates principales du programme 2022.

L'assemblée des vétérans est repoussée au 28 août 2022. Une nouvelle convocation leur sera transmise.

Le président remercie Alain Bastian pour sa lecture.

Le président mentionne que le concours de groupe ainsi que le championnat suisse de section seront à tirer au début de la saison de tir. Il remercie les tireurs de ne pas perdre de feuilles, chacune étant facturée CHF 14.00.

Il indique qu'il y aura également la cible « campagne », programme identique à celui du tir en campagne, ainsi que le tir du jubilé pour les 10 ans de la FST (Fédération sportive suisse de tir).

Le président mentionne que des dates sont susceptibles de changer, notamment pour la Coupe de la Broye, des dates ont été prévues sur le programme, mais le tirage au sort n'a pas encore eu lieu.

Le président demande s'il y a des remarques, aucune n'est formulée.

## **10. Divers**

Le président annonce que Lionel Pittet a fait le cours de moniteur de tir et de jeunes tireurs.

Le président informe que lors du tir en campagne de 2017 de la société de tir d'Aumont et environs, 8 personnes de la société de tir de Murist étaient venues en soutien. Le président propose de leur rendre la pareille cette année et demande aux membres de s'inscrire en tant que bénévoles à cette manifestation. A cet effet, des feuilles d'inscription sont distribuées lors de l'assemblée. Il énumère les postes et les horaires disponibles.

Le président explique que Lionel Pittet a suivi un cours sur la loi des armes, la parole lui est donnée. Il explique qu'il y a 3 sortes de documents à remplir, selon certains critères, en fonction des armes. Cette démarche doit être faite pour tous les fusils qui n'ont pas été annoncés. Il se tient à disposition tous les mercredis, lors des entraînements, pour répondre aux diverses questions et aider au remplissage de ces documents. Même si un tireur a un fusil depuis de nombreuses années, il a l'obligation de le déclarer.

Le président demande à ce que plus de membres soient présents lors de la proclamation des résultats du tir des amis à Châbles.

3 lotos sont organisés à Aumont par l'USL. La société de tir a participé au 1<sup>er</sup>. Les gains et pertes de ces lotos seront mis dans un pot commun puis répartis entre les sociétés participantes. Lors de la prochaine assemblée de l'USL, il faudra décider si de nouveaux lotos seront organisés. Si c'est le cas, les lotos seront à nouveau organisés par les sociétés.

Quelques indications sont apportées. A Aumont, le 1<sup>er</sup> loto a rapporté entre CHF 1'200.00 et CHF 1'300.00, le 2<sup>ème</sup> CHF 2'800.00. A Montet, 6 lotos sont déjà programmés. Le 1<sup>er</sup> loto a rapporté

CHF 4'000.00 et le 2<sup>ème</sup> par l'USL CHF 0.00. Le loto organisé à Montet par la société de tir est prévu le 22 mai 2022. Les dernières années, ceux organisés à Montet ont plus rapporté que ceux ayant eu lieu à Aumont.

Le président demande à l'assemblée s'il faut conserver les lotos à Aumont. Il propose d'en conserver 1 sur les 2. Ainsi, la société organisera un loto à Aumont et un à Montet. Lors de la prochaine assemblée de la société de tir, une nouvelle décision sera prise. Cette proposition est acceptée à l'unanimité par vote à main levée.

Le président demande à ce que les membres participent plus aux tirs extérieurs afin d'attirer du monde au tir du Carnaval. La société d'Aumont a une certaine renommée, mais ceux qui participent le plus aux tirs extérieurs prennent de l'âge et souhaitent que d'autres tireurs y participent également. Sur les tables se trouvent des listes des tirs extérieurs auxquels la société participe généralement. Il demande à chacun de s'inscrire à 1 ou 2 tirs au moins afin d'éviter une diminution de la fréquentation au tir du Carnaval. Il précise qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une licence pour y participer.

Alain Rey indique que lors d'une séance du comité, il avait été décidé de créer un groupe whatsapp pour donner les informations des tirs extérieurs à venir. La secrétaire Rosalie Broye demande à ce que les personnes intéressées à faire partie de ce groupe s'annonce auprès d'elle à la fin de l'assemblée. Une liste des tirs extérieurs sera également affichée au stand de tir.

Le président demande si quelqu'un souhaite prendre la parole.

Daniel Grandjean prend la parole et demande si les bulletins de versements seront abandonnés à l'avenir. Cette année, il y avait seulement les informations relatives au paiement de la cotisation sur la convocation. Philippe Maeder et Géraldine Waeber informe les membres que les versements faits par bulletin sont facturés à la société, il est préférable de payer par e-banking. La caissière informe que la banque ne fait plus de bulletin et qu'elle n'a pas encore reçu les QR Code, c'est pourquoi seuls les membres les plus âgés ont reçu un bulletin avec leur convocation à l'assemblée. Les personnes ne pouvant pas payer leur cotisation via e-banking pourront la régler en liquide lors de leur tir obligatoire.

Daniel Grandjean signale qu'il manquait la facture pour le tir extérieur avec la convocation. La caissière Sophie Delpédro indique qu'elle les distribuera lors des tirs après réception des QR Code.

Le président demande à ce que la buvette soit rendue en ordre à la fin de cette assemblée car une location est prévue le lendemain.

Il demande si quelqu'un souhaite encore prendre la parole, personne ne se manifeste. Il remercie Jean-Marc Berchier pour la collation qui suit l'assemblée.

Le président Jean-Michel Berchier clôt l'assemblée à 20h55.

La secrétaire  
*Rosalie Broye*